

# SAINT-MARTIN OSMONVILLE

LES NOUVELLES

N°3

Jan 2010



## Bonnes fêtes de fin d'année !



Saint-Martin-Osmonville sous la neige le 18 Décembre 2009

Retrouvez à l'intérieur les plans en 3D de  
la future école élémentaire, en page 3 !

# SAINT-MARTIN OSMONVILLE

## SOMMAIRE

**N°3**  
Jan 2010

J'ai le plaisir de vous retrouver à travers notre journal d'informations communales. 2009 a été riche en événements et animations. La rentrée des classes primaire et maternelle s'est bien déroulée. Les effectifs sont stables voire en augmentation. Nous avons accueilli Madame BECSANGELE, nouvelle Directrice de l'école primaire, à qui nous souhaitons nos vœux de pleine réussite à Saint Martin Osmonville. « Les nouvelles » sont bonnes car le permis de construire de l'école élémentaire est accepté. Je vous laisse le soin de la découvrir en couverture, l'appel d'offres sera lancé en début d'année.



**La vie municipale**  
page 1



**La vie associative**  
page 5



**La vie des écoles**  
page 11



**Infos pratiques**  
page 15



**En bref ...**  
page 23

Le conseil municipal, à l'unanimité, a décidé d'adhérer à l'intercommunalité. Les différentes compétences de la communauté de communes Saint Saëns Porte de Bray permettront de réaliser des projets communs afin de répondre à vos besoins pour les prochaines années. L'équipe municipale s'est aussi attachée au programme de travaux qu'elle s'était fixée en début d'année : les travaux de voirie au mauray, l'achat de tables et le remplacement du chauffe eau à la salle des fêtes, les travaux de l'église, le poteau incendie de la boissière, la réparation de la toiture de la salle des fêtes, l'entretien du porche de l'école et bien d'autres travaux d'entretien encore.

Mais pour que notre village soit vivant, il faut qu'un certain nombre d'habitants s'investisse pour organiser des fêtes, encadrer des équipes sportives, développer l'accès à la culture, ...

Ainsi, je remercie vivement toutes celles et ceux qui œuvrent dans ce sens pour faire vivre Saint Martin Osmonville notamment : le conseil municipal, le personnel communal, les présidents des associations, les bénévoles.

L'ensemble du conseil se joint à moi pour vous adresser des vœux chaleureux et sincères pour la nouvelle année.

**Carole HAIMONET**  
Maire.



*Meilleurs vœux 2010!*

## Travaux et projets en cours

### Voirie - secteur du Mauray

Comme précisé dans le précédent numéro, les travaux de voirie au lieu dit le Mauray sont terminés. Ils ont été réalisés par l'entreprise LEMOINE.



### L'église

Notre église se refait une beauté !

La 1ère tranche de travaux est engagée, notamment la réfection du pignon fissuré. L'entreprise LANFRY est en charge du chantier. Echafaudage et périmètre de sécurité sont donc en place pour la durée des travaux.

Le remplacement de l'horloge et de la sonnerie viendront dans un deuxième temps compléter cette 1ère tranche de rénovation.



## La salle des fêtes

Outre les travaux de plomberie récemment réalisés, la toiture de la salle des fêtes a fait l'objet de réparations suite aux dégâts occasionnés lors des chutes de grêle du mois de mai.

De plus, la salle des fêtes se voit dotée de mobilier flambant neuf, notamment de 30 tables pliantes (180 cm x 810 cm) et de 2 charriots spécifiquement dédiés au rangement de celles-ci.

## Elections régionales 2010

L'élection régionale en France permet d'élire les conseillers régionaux qui siègent au conseil régional.

En principe, les conseillers régionaux sont élus pour six ans, mais en raison de la Réforme des collectivités territoriales en cours qui prévoit la fusion entre Conseil régional et Conseil général d'ici 2014, avec des conseillers territoriaux qui remplaceront les conseillers régionaux et généraux, les mandats des conseillers régionaux élus en 2010 ne devraient durer que quatre ans.

Les prochaines élections régionales auront lieu les 14 et 21 mars 2010 et viseront au renouvellement des 26 conseils régionaux de métropole et d'outre-mer.

Pour pouvoir voter, il faut être âgé d'au moins 18 ans depuis le 1er janvier 2010, de nationalité française et d'être inscrits sur les listes électorales.

Pensez bien à faire une procuration si vous ne pouvez être présent le jour des élections.

## Le projet d'école élémentaire

Après plusieurs mois d'études et à l'issue de l'instruction du dossier, le permis de construire de l'école primaire a été accordé et les plans ont été présentés à l'équipe enseignantes.

La construction sera accolée à l'école maternelle et comprendra : 5 salles de classes, 1 salle plurivalente (bibliothèque / multimédia), 1 garderie dont l'accès sera indépendant des écoles et 1 salle de restauration scolaire avec 1 cuisine.

Le permis de construire est accordé depuis le 2 octobre 2009 suite :

- à l'avis favorable de la direction des services d'incendie et de secours en date du 25/6/2009.
- à l'avis favorable de la sous Commission départementale d'accessibilité en date du 24/6/2009.
- à l'avis favorable de la Direction des affaires sanitaires et sociales du 16/7/2009.

L'école élémentaire sera construite autour de la cour de récréation. Les conditions de vie et de travail ont été privilégié. Le site est particulièrement dégagé et venteux, alors la cour a été abritée des vents d'ouest tout en laissant pénétrer le soleil en face sud. Cela pour le confort des enfants.



Toutes les classes seront distribuées par un couloir. Un bureau de Direction et la garderie formeront l'accueil de l'établissement. L'architecture retenue est simple dans ses volumes et matériaux en accord avec le bâtiment existant, dans son aspect, dans ses couleurs, mais avec une fonctionnalité au service des usagers : les enfants et professeurs.

En parallèle, le projet a reçu un avis favorable lors de sa présentation en commission Handicapés et commission sécurité pompiers.

Ainsi, notre commune se dote d'un réel pôle scolaire alliant confort et praticité, centralisant les structures et les moyens, proches des équipements sportifs et favorisant les échanges.



## L'Union Sportive de Saint-Martin-Osmonville

Le club de football de Saint-Martin-Osmonville a 6 équipes :

- 2 équipes de Débutants (15 joueurs)
- 1 équipe poussins (14 joueurs)
- 1 équipe Benjamins (10 joueurs)
- 1 équipe matins seniors (18 joueurs)
- 1 équipe Vétérans seniors (18 joueurs)

Le Bureau est composé de :

- 1 Président : Mr Lasne Christophe
- 1 vice Président : Mr Carretier Yvan
- 1 Trésorier : Mr Lemarié Philippe
- 1 Secrétaire : Mme Auvray Christelle
- 1 Président d'honneur : Mr Delande Christian

Les dirigeants du club sont :

- Mme Auvray Christelle, Mr Duhamel Bruno et Mr Bard Sébastien pour les Débutants.
- Mr Lasne Christophe pour les Poussins.
- Mr Carretier Yvan et Mr Lemarie Philippe pour les Benjamins.
- Mr Dupont Mickael pour les matins.
- Mr Petit Yann et Mr Hautefeuille Florent pour les vétérans.

### Les entraînements :

- Mme Auvray Christelle, Mrs Auvray Mickael, Bard Sébastien et Correia José assurent l'entraînement des débutants et des poussins le mercredi de 16h00 à 17h30.

- Mrs Lemarié Philippe assure l'entraînement des benjamins le mercredi de 16h00 à 17h30.
- L'entraînement des seniors se déroule le jeudi à partir de 19h00.

## Le programme du club pour l'année 2009/2010 :

- Calendriers avec toutes les équipes du club. (fin d'année 2009).
- Tombola de Noël avec de beaux lots à gagner (PSP, Nintendo Ds ,lecteur DVD .....)
- Tournoi de sixte prévu le Dimanche de la Pentecôte.
- Un repas (repas dansant à la salle des fêtes) : prévu fin Mars 2010.



- Un barbecue de fin d'année sportive avec tous les licenciés du club à la fin Juin 2010. (Chacun ramène sa nourriture).

## Vie associative



Le club recrute des joueurs mais aussi des dirigeants pour encadrer nos jeunes qui sont très nombreux (environ 45 enfants).

Pour tous renseignements, contacter Mr Lasne Christophe au 02.32.80.16.15.

Le président de l'USSMO et tous les licenciés souhaitent un prompt rétablissement à Mr Carretier Yvan.



## Le club de l'amitié

Le club de l'amitié a été créé par Monsieur R.NEVEU en 1987 puis Monsieur F.BRUMENT en a repris la succession en 1997 et ce pendant 13 ans. Après de bons et loyaux services, Monsieur BRUMENT désirant prendre sa retraite, un vote a été effectué le 4 novembre 2009 et ont été élus Madame G. PAYEN, Présidente, Monsieur W.ROUSSIGNOL, Trésorier et Madame G.MALLET, Secrétaire.

Vous pouvez venir nous rejoindre tous les 1<sup>er</sup> mercredi du mois à 14 heures à la salle des fêtes, après-midi jeux (jeux de cartes, dominos, etc....) suivi d'un goûter (assiette anglaise + fromage + dessert) et de nombreuses sorties organisées tout au long de l'année (pêche, théâtre, restaurant...) Merci et bonne année à toutes et à tous.

**G.PAYEN**

Présidente.

## **Le banquet des aînés**

Courant septembre sonne le rendez-vous des aînés avec la commune.

Les membres du conseil municipal sont heureux de les accueillir pour leur offrir un repas où la bonne humeur est de ri-



gueur. Cette journée s'est déroulée le 13 septembre 2009 où chacun a passé un moment agréable. Nous vous remercions toutes et tous de votre présence et nous adressons toutes nos félicitations à notre doyen, Monsieur BUNEL qui nous honore de sa présence avec fidélité.

## Le comité des fêtes

Le comité des fêtes vous propose des activités tout au long de l'année :

- concours de maisons illuminées
- Loto
- Cette année, nous allons vous proposer un repas champêtre suivi d'un feu de la Saint-Jean
- 13 et 14 Juillet avec son feu d'artifice
- Poule au domino
- Et un repas de la Saint Sylvestre pour la fin de l'année 2010

Le comité des fêtes vous souhaite une très bonne année et nous comptons sur votre soutien pour toutes nos manifestations. Si vous avez des idées à nous soumettre, n'hésitez pas à nous contacter, nous les étudierons.

Merci à tous !

## Rentrée 2009-2010

160 ! C'est le nombre d'enfants scolarisés à Saint Martin Osmonville soit 106 élèves à l'école primaire et 54 élèves à l'école maternelle.

Mme BECSANGELE a rejoint l'équipe enseignante au poste de Directrice de l'école primaire. Elle est en charge de la classe de CM1/CM2.

Désormais, pour des raisons de sécurité, les 2 portes d'accès à l'école sont fermées pendant le temps scolaire. Un système d'interphone a été installé pour se signaler.

## Téléthon

Cette année, un cross parrainé a été organisé par l'école primaire au profit du Téléthon.

Dans un 1er temps, les enfants se sont mobilisés pour trouver des parrains acceptant de « financer » chaque tour de terrain parcouru (dans la limites de 10 tours).

Vendredi 4 décembre, les enfants ont chaussé leurs baskets et se sont retrouvés sur le terrain de football communal pour courir, marcher, courir ... faire de leur mieux, conscients - et ce n'est pas toujours simple à leur âge - que cet après-midi de mobilisation leur donnait les moyens d'agir, de donner, d'aider d'autres enfants.

Et c'est fourbus mais fiers qu'ils ont terminé la journée ... et nous les félicitons tous !

Ils ont ensuite récupéré les dons promis auprès de leurs parrains. L'intégralité des sommes collectées soit XXXX € a été versée au TELETHON.



## Spectacle «Monsieur le Vent»

Les 54 élèves de l'école maternelle ont assisté à un spectacle « Monsieur le vent » proposé par la troupe les 3 chardons, cette représentation a eu lieu en novembre dans la salle de jeux de l'école.

La classe de moyenne et grande section de Carole Dordard est allée au musée des antiquités à Rouen pour une visite sur le thème de l'écriture.

La classe de petite et moyenne section de Dorothee Toutain est allée au marché de Saint- Saëns pour compléter le travail du trimestre sur le goût et les aliments.



## L'arbre de Noël

Le 18 décembre dernier, la commune a organisé l'arbre de Noël pour les enfants.

En préambule, les enfants de l'école primaire ont offert au public venu nombreux quelques chants de Noël qui furent forts appréciés des petits et des grands.

Puis, après un spectacle de magie, le Père Noël est venu gâter les enfants en distribuant cadeaux et bonbons.



## English Breakfast

Les programmes d'apprentissage à l'école primaire prévoient des cours d'anglais.

C'est dans ce cadre que les enfants ont participé au cours du mois de novembre dernier à un petit déjeuner Anglais organisé par les enseignantes :

■ Porridge, jelly, bacon, tea, milk, coffee, marmalade, eggs, mushrooms (en anglais dans le texte !), tous les ingrédients d'un vrai petit déjeuner anglais !

Pour certains trop top ! Pour d'autres bof ! Mais pour tous une expérience appréciée tant au niveau des saveurs que de la découverte de nouvelles traditions culinaires.

## Adhésion à la communauté de communes Saint-Saëns - Porte de Bray

Le 30 Juin 2009, votre Conseil Municipal a voté à l'unanimité l'adhésion à la COMmunauté de COMmunes Saint-Saëns - Porte de Bray. Cette adhésion, attendue depuis des années, a réjoui l'ensemble des communes du canton.

Pour notre commune, les avantages sont nombreux car nous allons pouvoir profiter de l'ensemble des compétences de la comcom, avec cependant une année de transition concernant la voirie, et les fonds de concours alloués par la comcom.

Les compétences sont les suivantes:

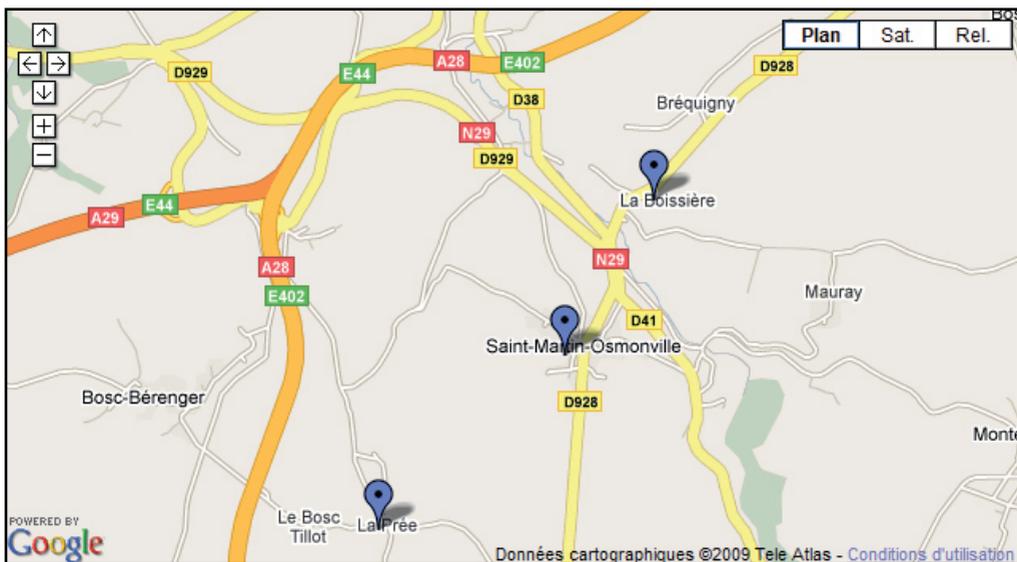
- Création d'une zone d'activités «Le Pucheuil»
- Promotion et développement des énergies renouvelables (Etude ZDE, pour l'énergie éolienne)
- Elaboration d'un programme local de l'habitat
- Voirie : la comcom prend à sa charge les trottoirs, voies de roulement, accotements immédiat (50cm), les caniveaux et le marquage au sol des voies d'intérêt communautaire, **ce qui correspond à environ 1/3 de la voirie communale.**
- Pour le reste de la voirie, la comcom peut attribuer des fonds de concours, dont le montant dépend de la «santé financière» de comcom.
- Organisation de spectacles, expositions, concerts.
- Sauvegarde et aménagement, balisage et entretien du réseau communautaire des chemins de randonnée.
- Collecte et traitement des déchets ménagers (apports volontaires, écostation, et porte à porte pour les ordures ménagères résiduelles.
- Point relais Pôle-Emploi

- Service de portage de repas à domicile
- Piscine (transport, entrée, cours de natation)
- Ludisport
- Spectacles pour les scolaires
- Brevet écocitoyen
- Intervention des ambassadeurs de tri du SMEDAR (Syndicat Mixte pour l'Elimination des Déchets Ménagers de l'Arrondissement de Rouen)

## La collecte des déchets

Pour beaucoup, la principale activité de la Communauté de Communes est la collecte des déchets ménagers et son éco-station.

### ■ Les apports volontaires



2 points d'apports volontaires seront mis en place en complément de celui déjà existant Place de la Mairie : il s'agit de celui de la Boissière et celui de la Prée comme l'indique le plan ci-dessus.

Il convient alors de mettre en vrac dans le container approprié les bouteilles et flacons en plastique, les briques alimentaires, les boîtes et les suremballages en carton, les boîtes de conserve et

## TRI SÉLECTIF DES DÉCHETS MÉNAGERS

SMÉDAR

Service Public d'Assistance au Recyclage et d'Information de la Région de Saint-Louis-Pierre de Brice



Communauté de Communes  
Saint-Louis-Pierre de Brice



ECO  
EMBALLAGES

**Je vide et mets en vrac dans le container approprié :**

**Les bouteilles et flacons en plastique :** eau, jus de fruit, soda, adoucissant, lessive, liquide lave-vaisselle, eau de javel, nettoyants ménagers, cubitainers de vin, bouteilles de lait, shampooing, gel douche, bain moussant, les bouteilles d'huile, de mayonnaise, de ketchup...



**Les briques alimentaires.**



**Les boîtes et les suremballages en carton.**



**Les boîtes de conserve et de boisson, les aérosols, les bidons, les barquettes aluminium...**



**Les journaux, les prospectus et les magazines.**



de boissons, les aérosols, les bidons, les barquettes aluminium, ainsi que les journaux, prospectus et magazines.

la collecte sélective est devenue une obligation pour les communes, elle représente la meilleure alternative à la réduction des coûts d'élimination d'une production de déchets en constante augmentation. Elle est, à la fois, la plus favorable à l'environnement et la plus intéressante en terme d'emplois et de coûts. C'est aussi la conséquence du durcissement de la réglementation relative à l'élimination des déchets.

Pourquoi la collecte sélective :

- **Préserver l'environnement** : le tri sélectif s'inscrit dans le cadre du Développement Durable.
- **Respecter la réglementation** : l'arrêt de toute mise en décharge sans processus de valorisation préalable.
- **Diminuer les coûts** : la maîtrise des finances municipales face à l'augmentation des coûts de mise en décharge.
- **Favoriser l'emploi** : la chaîne du recyclage fait intervenir de nombreux professionnels, l'impact économique est important tant au niveau local qu'au niveau national.

Les déchets que vous jetez dans votre poubelle ordinaire sont collectés, transférés, transportés et évacués dans un centre de stockage des déchets ultimes. Ce centre n'est ni plus, ni moins qu'un trou béant où vos déchets sont enfouis dans des alvéoles plastifiées, sous-terre.

Ces dépôts se décomposent et émettent des gaz, notamment du méthane et des jus (appelés lixiviats). Ainsi, plus il y a de déchets, plus il y a de transport, plus il y a de pollution atmosphérique, plus il y a de risques de pollution des sols et de l'eau.

Alors que, dans vos poubelles, certains déchets ne sont pas ultimes, il est encore possible de les valoriser, c'est-à-dire d'en faire d'autres produits. Dès lors, avant de jeter ce que vous appelez « un déchet » imaginez en quoi peut-il être reconvertis !

Pour avoir envie de faire quelque chose, encore faut-il comprendre l'intérêt de son geste.

Pour toutes ces raisons, ne laissons pas de trop lourdes empreintes sur le territoire que nous allons léguer à nos enfants... et trions nos déchets !!!!

### ■ Le porte à porte

Pour l'ensemble des autres déchets, à l'exclusion donc des déchets recyclables (voir ci-dessus) et de ceux destinés à l'écostation (voir ci-contre) , il convient de les mettre dans un sac plastique comme habituellement, au détail près qu'il faut utiliser spécifiquement les sacs jaunes vendus par les mairies ou la communauté de communes. Ces sacs peuvent ensuite être mis dans des conteneurs, lesquels seront collectés par la comcom le mardi, soit le même jour qu'auparavant. Vous trouverez page suivante les exemples les plus fréquents de ce qu'il faut mettre dans ces sacs plastiques.

### ■ L'écostation

L'écostation est un espace clos et gardienné où les particuliers ainsi que les entreprises peuvent venir déposer les déchets qui ne sont pas collectés dans les circuits habituels de ramassage des déchets ménagers. Un tri effectué par l'utilisateur lui-même dans l'écostation permet la récupération, l'élimination et la valorisation des matériaux.

Sont acceptés à l'écostation, les déchets suivants :

- les déchets verts
- les gravats
- le tout-venant non incinérable
- le tout-venant incinérable
- les ferrailles
- les cartons
- les déchets dangereux (piles, batteries, huile, peintures, ...)

# À METTRE DANS VOTRE POUBELLE POUR DÉCHETS NON RECYCLABLES

## Les principales erreurs



Pot de yaourt



Barquette  
avec restes



Pot de fromage



Gobelets



Pot de crème



Blisters



Polystyrène



Papier sale



Barquettes



Vaisselle



Barquettes  
translucides



Seringue  
se renseigner  
en pharmacie



Emballage  
plastique



Pots de fleurs  
en plastique



Pot de fleurs  
en terre



Ampoule



Commission des Communautés  
Basques-Sakelari-Portuak Erakunde



ECO  
EMBALLAGES



SMÉDAR

Service Client d'Environnement des Déchets  
de l'Intercommunalité de Bayonne  
Web : [www.smedar.fr](http://www.smedar.fr)  
e-mail : [contact@smedar.fr](mailto:contact@smedar.fr)

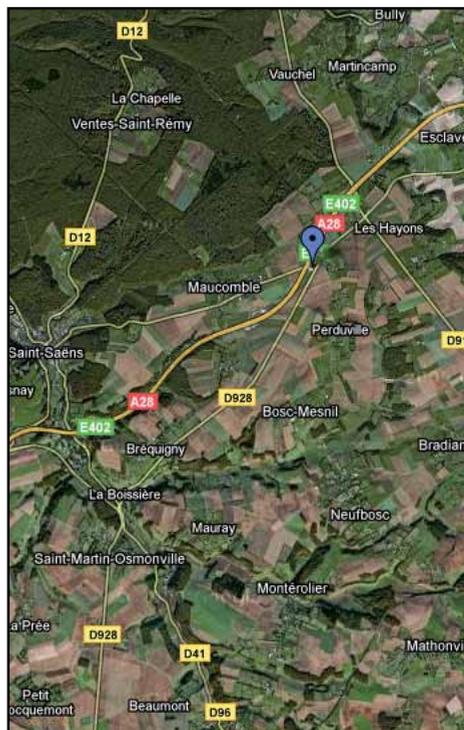
## Infos pratiques

- les déchets d'équipement électrique et électroniques
- les lampes
- les pneumatiques
- les vêtements
- les déchets d'activité de soins

Sont interdits les déchets industriels, les déchets présentant des risques pour la sécurité des personnes et pour l'environnement.

Pour accéder à l'écostation, il vous sera demandé une carte d'accès qui vous sera remise très prochainement.

L'écostation est située à la Pointe du Nord à Maucombe comme indiqué sur le plan ci-contre. Les horaires d'ouverture sont les suivants:



ETE		HIVER
9H-12H 14H-18H	LUNDI	10H-12H 14H-17H
Fermée	MARDI	Fermée
14H-18H	MERCREDI	14H-17H
Fermée	JEUDI	Fermée
9H-12H 14H-18H	VENDREDI	10H-12H 14H-17H
9H-12H 14H-18H	SAMEDI	10H-12H 14H-17H

## ■ L'impact sur vos taxes foncières et d'habitation

L'impact sur vos taxes foncières et d'habitation sont doubles : il y a en effet des plus et des moins.

	Commune	Syndicat de communes	Inter-communalité	Département	Région	Taxe spéciale d'équipement	Taxe ordures ménagères	TOTAL des cotisations
<b>Propriétés bâties</b>								
Taux 2008	9,58 %	1,71 %	3,5 %	13,16 %	4,42 %	0,0509 %	21,95 %	
Taux 2009	9,58 %	2,00 %	3,5 %	15,10 %	4,42 %	0,11 %	<del>21,95 %</del>	
Adresse								
Base								
Cotisations								
Cotisations 2008	1111	111	111	1111	111	111	1111	
Cotisations 2009	1111	111	111	1111	111	111	1111	
Variation en %	+2,17 %	+20,00 %	0 %	+17,00 %	0,00 %	0,00 %	-21,95 %	
<b>Propriétés non bâties</b>								
Taux 2008	21,78 %	3,90 %	5 %	22,74 %	9,20 %	0,0711 %	21,95 %	
Taux 2009	21,78 %	4,56 %	5 %	26,09 %	9,20 %	0,163 %	0 %	
Base								
Cotisations								
Cotisations 2008	1111	111	111	1111	111	111	1111	
Cotisations 2009	1111	111	111	1111	111	111	1111	
Variation en %	+7,14 %	0 %	0 %	+18,18 %	0 %	0 %	0 %	

**Annotations :**

- Taux de la commune inchangés depuis 2004
- Ce taux regroupe la contribution au syndicat des eaux, syndicat des bassins versants, syndicat électrique et de collège
- Contributions revenant respectivement au département et à la région
- Apparition en 2010 de la taxe Intercommunalité
- SUPPRESSION en 2010 de la taxe ordures ménagères de 21,95% !!

**Les plus :** deux nouveaux taux apparaissent sur les taxes foncières. Un taux de 3,5% pour les propriétés bâties et un taux de 5% pour les propriétés non bâties. De même, un taux de 4% apparaît sur la taxe d'habitation. Ces taux correspondent à notre participation pour pouvoir bénéficier de l'ensemble des compétences de la comcom décrites page 13.

**Les moins :** la taxe d'ordures ménagères disparaît !! En effet, l'une des compétences de la comcom est justement la collecte des déchets ménagers. Nous payons désormais ce service dans les «plus» décrits ci-dessus. Celle-ci était particulièrement conséquente puisqu'elle était à 21,95% en 2009. La bonne nouvelle, c'est que vous l'avez payé pour la dernière fois cette année.

## En bref ...

Pour être totalement complet, le coût généré par la nécessité d'acheter les «sacs jaunes» auprès de la comcom est à prendre en compte. Cependant, contrairement aux taxes décrites précédemment et qui peuvent vous sembler arbitraire, vous avez les cartes en mains concernant votre consommation de sacs : moins vous consommez de sacs et moins cela vous coûtera cher. Vous contribuez ainsi au respect de l'environnement.

### Les portages de repas à domicile

Seul(e) ou en couple, immobilisé temporairement, de retour d'hospitalisation, actif courant après le temps et cherchant à vous décharger de certaines contraintes liées à la vie de tous les jours, le service de portage de repas à domicile est fait pour vous !

Sans condition d'âge ou de ressources, ce service souple et pratique, peut être utilisé pour quelques jours ou pour de longues périodes.

Après une simple inscription, des repas variés et équilibrés pourront être livrés. Le repas coûte à la date d'aujourd'hui 5,45 € et est composé d'un potage, d'une entrée, d'une viande ou d'un poisson, de légumes d'accompagnement, d'un fromage ou laitage, d'un dessert et de pain.

### La compétence voirie

Comment s'exerce la compétence voirie de la Communautés de Communes ?

Dans chaque commune membre, environ 1/3 de la voirie communale est classée d'intérêt communautaire. Sur ces voies, les travaux d'investissements, sont programmés par la comcom qui se

charge des demandes de subventions, lance les appels d'offre, suit le travaux. Les communes bénéficiaires s'acquittent ensuite de leur participation. C'est ainsi que ces dernières années, plus de 200 000 € de travaux par an ont été réalisés sur le territoire de la comcom.

L'action de la comcom dépasse ce cadre puisqu'elle vote, selon ses possibilités budgétaires, des fonds de concours aux communes pour des travaux importants sur les voiries d'intérêt communal.

Après une année de transition légitime, Saint-Martin-Osmonville pourra bénéficier pleinement de cette compétence à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2011.

## La loi sur les chiens dangereux

Si le chien est le meilleur ami de l'homme, il peut être la cause d'accidents résultant le plus souvent d'un problème d'éducation ou d'une mauvaise évaluation des risques. Les conséquences des morsures par certains type de chiens, en raison de leur taille et de la puissance de leur mâchoire, peuvent être très grave.

### La catégorisation des chiens dangereux

Certains chiens sont classés dans la catégorie des chiens d'attaque (1<sup>ère</sup> catégorie), ou celle des chiens de garde et de défense (2<sup>ème</sup> catégorie) selon les critères morphologiques fixés par l'arrêté ministériel du 27 Avril 1999.

### Les obligations

La loi impose que les chiens de 1<sup>ère</sup> ou de 2<sup>ème</sup> catégorie soient déclarés en mairie, avec l'obligation d'identification, de vaccination antirabique, d'assurances et , pour les chiens de 1<sup>ère</sup> catégorie, de stérilisation.

## En bref ...

Pour ces chiens, il est obligatoire, avant le 31 Décembre 2009 d'avoir un permis de détention délivré par le maire.

Ce permis est remis sur présentation :

- d'une attestation d'aptitude pour tous les détenteurs de chiens de 1ère ou de 2ème catégorie,
- d'une évaluation comportementale du chien à faire entre l'âge de 8 et 12 mois. Si le chien est âgé de moins de 8 mois, un certificat provisoire pourra être délivré.

Si le propriétaire du chien de 1ère ou de 2ème catégorie n'a pas obtenu le permis de détention, le maire pourra le mettre en demeure de régulariser cette situation dans un délai d'un mois. A défaut, l'animal devra être placé dans une fourrière ou bien il sera procédé à son euthanasie.

## Les sanctions

La violation de ces règles expose à de lourdes peines d'amende et d'emprisonnement, outre la confiscation et, souvent, l'euthanasie de l'animal.

## Un espace Info Energie dans le Pays de Bray

### Des permanences de l'Espace Info Energie

L'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie), la Région Haute-Normandie et le Département de Seine-Maritime ont confié au C.A.U.E (organisme départemental de Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement), le soin de développer des permanences délocalisées de l'Espace Info Energie de Seine-Maritime.

Le Pays de Bray accueille donc depuis le 11 Septembre le conseiller de l'Espace Info energie du C.A.U.E, le 2ème vendredi matin de chaque mois à Gournay-en-Bray à partir de 9H30 sur Rendez-vous et le 4ème vendredi de chaque mois à Neufchâtel-en-Bray, à la Maison de Département, suivant les mêmes modalités. Si vous êtes intéressé, vous pouvez les contacter :

**CAUE, 5, rue Louis Blanc**  
**76 100 ROUEN - Tél : 02 35 72 94 50**  
**mail : eie@caue76.org**

## Un Espace Info Energie, c'est quoi ?

C'est un lieu où chaque citoyen peut obtenir des informations objectives et gratuites sur la maîtrise de l'énergie et les changements climatiques : utilisation rationnelle de l'énergie, efficacité énergétique, énergies renouvelables, ... Dans ces espaces, un conseiller architecte reçoit et traite les demandes d'information et apporte ainsi des conseils personnalisés.

COMMENT BIEN ISOLER UNE MAISON ?

EST-CE QUE J'AI DROIT A L'ECO PRET A TAUX ZERO ?

VAUT-IL MIEUX UNE POMPE A CHALEUR OU DOIS-JE M'EQUIPER AVEC UNE CHAUDIERE A BOIS ?

Voilà autant de questions pour lesquelles les habitants du Pays de Bray pourront désormais trouver une réponse.

## Recensement militaire

Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du 3ème mois suivant.

Pour se faire recenser, il suffit de se présenter à la mairie munie d'une pièce d'identité et du livret de famille. Cette démarche est obligatoire et permet de vous inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

## Cérémonie des voeux 2010

A l'occasion de la nouvelle année, tous les habitants de Saint-Martin-Osmonville sont invités à venir partager un moment convivial avec l'équipe municipale. La cérémonie des voeux se déroulera à la salle des fêtes le samedi 23 janvier 2010 à 18 h 00.

VENEZ NOMBREUX !

## Syndicat Intercommunal du Bassin Versant de la Varenne (SIBVV)

La Varenne est une rivière de grande qualité ; elle est d'ailleurs classée en site NATURA 2000, notamment pour la présence d'espèces rares ou menacées (Saumon, Truite de Mer, Anguilles, Écrevisse à patte blanche, musaraigne aquatique, etc.). La qualité de cette rivière, nous en sommes tous responsables, et de nombreuses actions sont engagées chaque année par le Syndicat Intercommunal

de Bassin versant de la Varenne pour préserver et améliorer cette qualité.

Malheureusement, le comportement irresponsable d'un petit nombre de personnes nuit à la qualité de l'eau, et met en péril ce milieu naturel si fragile. C'est ainsi que nous retrouvons des quantités impressionnantes d'ordures tout au long de l'année. Les plus visibles, puisqu'ils flottent et s'amoncellent dans

certaines zones, ce sont les bouteilles et bidons en plastique de tous types (boissons, détergents, produits chimiques, etc.).

## COMMUNIQUÉ

Le mardi 1er Décembre, une classe d'élèves du Centre de Formation de Coqueréaumont (filière Gestion et Protection de la Nature) a

participé au nettoyage de 2 sites sur la Varenne (chute de l'ancienne scierie RAVERA à Belencombre et centre bourg à St Saëns), sous la su-

perception du technicien Rivière du SIBV de la Varenne, Julien EDDE.

Au total, ce sont 25 grands sacs poubelle de déchets en verre et en plastique qui ont été évacués (soit 2,5 m<sup>3</sup>), dont plusieurs bidons de produits toxiques ! Pour les élèves, qui se destinent à des métiers de protection de la nature, l'expérience a été riche en enseignements : il reste beaucoup de travail pour pro-

téger et valoriser ce milieu naturel, dont nous pouvons être fier car il est nationalement reconnu pour ses populations de Saumons, Truites de mer, Écrevisses et autres espèces rares (classement NATURA 2000) , mais également inquiets, car la dégradation du milieu continue, dont ces ordures ramassées ne sont que la partie la plus visible.



Cette action, au delà du nettoyage réalisé, a pour but de sensibiliser les élèves, mais aussi les habitants du territoire, sur ce problème récurrent et

lamentable du dépôt d'ordure dans la rivière ; chaque année ce sont des centaines de m<sup>3</sup> de déchets (bouteilles, bidons, produits chimiques, charognes, etc.) qui viennent polluer ce milieu naturel sensible, alors même que des déchetteries sont à la disposition de tous. Les effets sont dévastateurs, à la fois pour la vie aquatique et pour l'aspect de cette rivière.

Le SIBV de la VARENNE est dis-

**En bref ...**

posé à intervenir dans les écoles ou dans les communes pour toute action de pédagogie et d'information sur les droits et devoirs concernant la rivière, sur le fonctionnement de l'écosystème, sa fragilité, et les bonnes pratiques en terme de gestion des berges.

Pour contacter le SIBVV :

**SIBVV** - BP 7  
76680 BELLENCOMBRE  
Tél/fax : 02-35-94-44-25  
06-23-26-96-07  
sibvv@wanadoo.fr

## **Plan VIGIPIRATE**

A la Veille d'une nouvelle année, il est important de rappeler que nous sommes toujours concernés par le Plan VIGIPIRATE, ne l'oublions pas.

### **Les Niveaux d'alertes du plan Vigipirate**

#### **NIVEAU JAUNE**

Accentuer la vigilance, face à des risques réels mais encore imprécis, par des mesures locales avec le minimum de perturbations dans l'activité normale, et se mettre en état de passer aux postures des niveaux orange et rouge dans un délai de quelques jours.

## NIVEAU ORANGE

Prévenir le risque d'une action terroriste considérée comme plausible, fût-ce au prix de contraintes et de perturbations modérées dans l'activité normale, et se mettre en état de passer aux postures des niveaux rouge et écarlate dans un délai rapide, selon la nature des moyens.

## NIVEAU ROUGE

Prendre les mesures nécessaires pour prévenir le risque avéré d'un ou de plusieurs attentats graves, comprenant certaines mesures de protection des institutions, et mettre en place les moyens de secours et de riposte appropriés, en acceptant les contraintes imposées à l'activité sociale et économique.

## NIVEAU ÉCARLATE

Prévenir le risque d'attentats majeurs, simultanés ou non, pouvant utiliser des modes opératoires différents et provoquer des effets dévastateurs, et mettre en place les moyens de secours et de riposte appropriés ; des mesures particulièrement contraignantes peuvent être mises en œuvre.

Actuellement nous sommes en alerte de Niveau Jaune, Merci de rester attentif aux consignes diffusées en cas de changement de niveau.

## Le C.L.I.C du pays de Bray

Un service gratuit !

Le centre local d'information et de coordination (CLIC) est un lieu d'information et d'orientation pour les personnes âgées. Il contribue à améliorer la qualité de vie des personnes âgées. C'est un lieu d'écoute et de conseil qui fait le lien entre les professionnels, les bénévoles, la personne âgée et sa famille pour faciliter la concertation.

La coordinatrice écoute, conseille, oriente, soutient et coordonne. Le clic collabore avec les associations d'aide à domicile, les médecins, les services de soins infirmiers, les assistantes sociales, les directeurs de maisons de retraite, les mairies..

Vous pouvez rencontrer Mme COPPIN-FROPFELD, au bureau sur rendez-vous ou à votre domicile.

Accueil téléphonique : 02.35.94.23.08

## La résidence du Vieux Puits

Au coeur de la commune de Saint-Martin-Osmonville, la résidence du Vieux Puits est une adresse recherchée des personnes âgées soucieuses de confort et de sécurité, dans le respect de la dignité et de la liberté des personnes.

Cet établissement familial et convivial surplombe la jolie vallée de la Varenne.

La résidence du Vieux Puits, d'une capacité de 23 lits, a signé en Décembre 2005, une convention tripartite, elle dispose d'un espace d'accueil pour les personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer.

La résidence du Vieux Puits est



une résidence à taille humaine au sein duquel les résidents ont toutes les raisons de se sentir vraiment chez eux.

Et cela, tout en bénéficiant de l'attention constante d'un personnel dévoué et chargé de leur confort et sécurité.

Le souci premier de l'établissement est bien de maintenir l'autonomie maximale de ces résidents et de les inciter à la pratique d'activités.

C'est pourquoi la résidence du Vieux Puits a la volonté de s'ouvrir vers l'extérieur et accueille les enfants de l'école élémentaire

de Saint-Martin-Osmonville afin de mettre en place des projets intergénérationnels ou encore

le centre de loisirs de Maromme pour effectuer une balade en calèche dans les rues du village, ou bien en-

core d'organiser une sortie au parc de Cerza.

Toutes les occasions sont bonnes à la résidence du Vieux Puits pour profiter des joies et des plaisirs de la vie.

Tél : 02 35 60 07 68

Mail : [levieuxpuits76@aol.com](mailto:levieuxpuits76@aol.com)



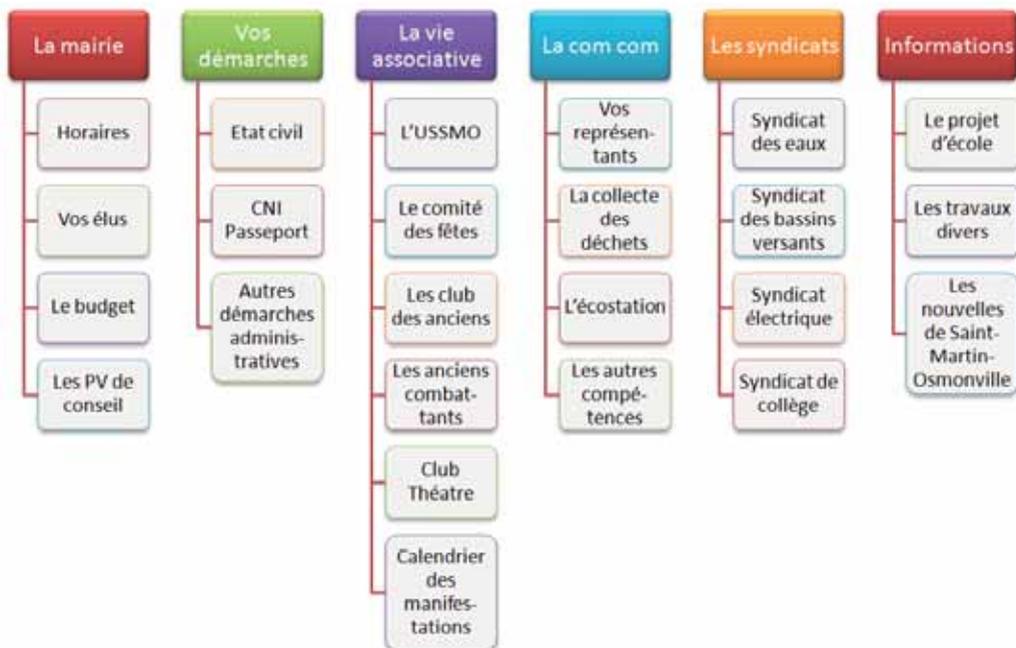
En bref ...

## Le Site Internet

Le site [WWW.SAINT-MARTIN-OSMONVILLE.COM](http://WWW.SAINT-MARTIN-OSMONVILLE.COM) est en cours de réalisation.

Les délais que nous nous étions fixés sont dépassés mais la mise en ligne est imminente. Pour être prévenu en exclusivité, vous pouvez vous inscrire en laissant votre adresse de courrier électronique sur la page d'accueil actuelle. Vous découvrirez ci-dessous les rubriques qui le composeront ainsi que la maquette graphique ci-contre.

Soyez patients, le site sera à la hauteur de vos attentes ...





## Etat civil

### Avis de Naissance (du 08/06/2009 au 31/12/2009)

- 24/07/2009 – DELANDE Louise
- 15/09/2009 – LEGENDRE Lilou
- 27/10/2009 – TOUTAIN Lou
- 06/11/2009 – MALLET Ethan

### MARIAGE

- 29/08/2009 – LABOULAIS Hervé et LECOQ Nathalie

## DECES

19/06/2009 – FRANCOIS Micheline

21/07/2009 – DELANDE Fernand

27/07/2009 – BAILLIF Marie-Thérèse

12/08/2009 – PAYELLE Claudine

01/11/2009 – NEVEU Roger

08/11/2009 – BAILLIF Emile

## NOUVEAUX HABITANTS

Mr et Mme CORNET – Route de Buchy

Mr DELANDE et Melle DELPONT – Chemin de la Varenne

Mr STIEVENARD et Melle DAVID – Rue du stade

Mr et Mme DENEUVE – Route de Beaumont

Mr DUHAMEL et Melle ADERAN – La Salle

Mr et Mme LECUYER – Le Pont du Thil

Mr et Mme LEVARLET – Le Pont du Thil

Mr et Mme BREQUIGNY - Osmonville

## VAL MESNIER

Mr et Mme ADAM Guy

Mr CHARLIER et Mme RISVILLE

## CHEMIN VERT

Mr DUBUC et Mme BRION

Mr DOMONT et Mlle BOUDARD

Mr et Mme BARD

## HAMEAU DE BREQUIGNY

Mr et Mme BAUZIL – Route des Buhots

Mr MENARD et Melle WAZZAU - Route des Buhots

Mr et Mme CHAPELLE - Route des Buhots

Mr HORTAS et Melle MILET- Route des Buhots

Mr LESEIGNEUR Mathieu et Melle LEROUGE- route du pont du Thil

Mr GUILLOT et Mme CREVET - route de la libération

# Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	F	I	L	L	E	T	T	E		C
2	L	O	I			R	O	N	D	E
3	E		R	E	P	A	N	D	U	S
4	U	S	E		O	C			V	
5	R	E		A	S		S		E	N
6	I	M	P	A	T	I	E	N	T	E
7	S	O	I		A	C	C	E	S	
8	T	U	E		L	A	S	T		P
9	E	L	U	D	E	R		T	R	I
10	S	E	X	E		E	L	E	V	E

Les Mots Croisés de LULU CRAYONGOM

## HORIZONTALEMENT :

1. Trente-trois centilitres de bon vin d'Anjou !
2. Nul n'est censé l'ignorer. - Danse enfantine.
3. Courants.
4. Utilise. - Pays plus connu pour ses vins que pour sa langue.
5. Ile. - Champion. - Préposition.
6. N'aime pas attendre.
7. Personnel. - Entrée ou poussée.
8. Descend. - Pèse 2000 kg dans le nord de l'Europe.
9. Eviter une difficulté. - S'opère avant la distribution.
10. Différence physique. - Fréquente une maîtresse.

## VERTICALEMENT :

1. Spécialistes des bouquets !
2. Vachement belle. - Pas de couscous sans elle.
3. Prendre connaissance. - Dévots.
4. Coule dans le Nord de la France. - Petit cube pour jouer.
5. La voie des timbrées !
6. Maladie d'avant-scène. - S'est trop rapproché du soleil et a fini dans la mer.
7. Possessif. - Arides.
8. Fin anglaise. - Propre.
9. Accompagnent les campeurs. - Prénom lu phonétiquement.
10. Démonstratif. - Eclos. - Est dite voleuse.

# Calendrier des fêtes et animations

- 06-janv repas annuel du club de l'Amitié
- 10-janv AG de l'Amicale des anciens combattants  
Galette des rois des anciens de la commune
- 23-janv Vœux de Mme le Maire  
Résultats du concours des maisons illuminées
- 24-janv Loto du club de l'Amitié
- 07-mars Loto du comité des fêtes
- 27-mars Soirée dansante Union Sportive
- 11-avr Chasse à l'oeuf
- 08-mai Anniversaire de l'Armistice  
Banquet de l'Amicale des anciens combattants
- 16-mai Foire à tout du comité des fêtes
- 02-juin Sortie pêche du club de l'Amitié
- 26-juin Repas champêtre du comité des fêtes  
Feu de St-Jean
- 13-juil Retraite aux flambeaux  
Feu d'artifice
- 14-juil Fête nationale/ Dépôt de gerbe
- 05-sept Banquet des anciens de la commune
- 01-août Visite commentée de l'église
- 03-oct Poule aux dominos du comité des fêtes
- 11-nov Anniversaire de l'Armistice  
Banquet de l'Amicale des anciens combattants
- Décembre Concours des maisons illuminées
- 17-déc Arbre de Noël des écoles
- 31-déc Soirée St-Sylvestre du Comité des fêtes

Prochaine parution: Juin 2010

Directeur de la publication  
Carole Haimonet

Commission communication  
Christelle Auvray  
Yvan Carretier  
Georgina Dieutre  
Gaëtan Dussaux  
Nathalie Hinfray

# SAINT-MARTIN OSMONVILLE

Les nouvelles



Impression : Graphélio

Tirage à 450 exemplaires